

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/W/210
14 juin 2007

(07-2513)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

PROGRAMME PROPOSÉ POUR UN ATELIER SUR LA TRANSPARENCE

Note du Secrétariat¹

1. Le Comité SPS tiendra, le 15 octobre 2007, un atelier spécial consacré aux dispositions relatives à la transparence. Il s'agira de la troisième réunion extraordinaire du Comité consacrée à cette question depuis 1995.
2. Les Membres ont souligné la nécessité de préparer le terrain avant cette réunion en vue d'en faire un atelier axé sur les résultats et la résolution des problèmes.
3. Les discussions menées et les contributions apportées dans le cadre du deuxième examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS, ainsi qu'au titre du point de l'ordre du jour sur la transparence du Comité SPS, ont déjà mis en évidence un certain nombre de questions présentant un intérêt pour l'atelier. En outre, 58 Membres ont répondu à un questionnaire détaillé sur le fonctionnement de leurs points d'information et de leurs autorités responsables des notifications. Une Note du Secrétariat résumant les résultats obtenus et mettant en lumière certaines des principales questions soulevées a été distribuée le 21 février 2007 (G/SPS/GEN/751).² Le Comité SPS a tenu des discussions préliminaires sur cette note à sa réunion de février/mars.
4. En réponse à une demande des Membres et compte tenu des questions qu'ils ont soulevées à ce jour, le Secrétariat a établi un projet de programme pour l'atelier sur la transparence qui doit avoir lieu le 15 octobre 2007. Les Membres sont invités à formuler des observations sur ce projet lors de la réunion informelle du Comité SPS sur la transparence qui se tiendra le 26 juin à 10 heures.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

² Une version révisée de ce document, incorporant les réponses communiquées après l'échéance initiale, sera distribuée prochainement sous la cote G/SPS/GEN/751/Rev.1.

ATELIER SUR LA TRANSPARENCE

PROGRAMME PROPOSÉ

Lundi 15 octobre 2007

- | | |
|------------------|---|
| 9h.30-9h.45 | Remarques liminaires du Président |
| 9h.45-10h.15 | Introduction générale – Secrétariat de l'OMC |
| | <i>Notamment:</i> |
| | <ul style="list-style-type: none">- <i>aperçu des dispositions relatives à la transparence figurant dans l'Accord SPS ainsi que des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes</i>- <i>analyse statistique des notifications SPS</i>- <i>indication des documents/outils de référence existants</i> |
| 10h.15-10h.45 | Démonstration du Système de gestion des renseignements SPS – Secrétariat de l'OMC |
| 10h.45-11h.15 | Pause café |
| 11h.15-13 heures | Ce qu'il faut pour être transparent et tirer parti d'un système transparent
Séance en quatre petits groupes |
| | <i>Le débat sera fondé sur une liste indicative de questions qui sera établie par le Secrétariat en fonction des discussions du Comité/des résultats du questionnaire sur la transparence. Les thèmes abordés pourraient être les suivants:</i> |
| | 1) <i>Ce qu'il faut pour être transparent</i> |
| | <ul style="list-style-type: none">- <i>notification éventuelle des mesures nouvelles ou modifiées qui sont conformes aux normes internationales</i>- <i>indication des codes du SH dans les notifications</i>- <i>mise à disposition du texte intégral des réglementations projetées/traductions</i>- <i>prévision d'un délai pour la présentation des observations dans les notifications</i>- <i>prévision d'un intervalle entre la publication et l'entrée en vigueur des mesures</i>- <i>communication des révisions/addenda</i>- <i>coordination et supervision interinstitutions du processus de notification</i> |
| | 2) <i>Ce qu'il faut pour tirer parti d'un système transparent</i> |
| | <ul style="list-style-type: none">- <i>accès au texte intégral/aux traductions des réglementations projetées</i>- <i>gestion et évaluation des notifications entrantes</i>- <i>distribution des notifications présentant un intérêt pour les parties prenantes pertinentes</i>- <i>coordination et consultations entre secteurs public et privé</i> |

- *contacts avec d'autres Membres/ambassades pertinentes*
- *coordination et supervision interinstitutions des observations concernant les notifications importantes*
- *connaissance des outils et des options à travers l'Accord SPS/les décisions du Comité/le Secrétariat*

13 heures-14h.30	Pause déjeuner
14h.30-15 heures	Exposé présenté par une délégation sur les activités de sensibilisation et/ou sur la manière de tirer parti aussi bien des notifications sortantes que des notifications entrantes
15 heures-16h.20	Compte rendu des séances en petits groupes par les rapporteurs, suivi d'un débat général
16h.20-16h.40	Pause café
16h.40-18 heures	Identification d'actions concrètes visant à améliorer le recours aux dispositions relatives à la transparence et à accroître l'utilité de ces dispositions Séance en quatre petits groupes <i>Les actions possibles pourraient être regroupées dans les rubriques suivantes:</i> <i>1) Que pourrait-on faire au niveau du Comité?</i> <i>2) Que pourrait faire le Secrétariat?</i> <i>3) Que pourrait-on faire au niveau national?</i> <i>4) Que pourrait-on faire au niveau bilatéral/plurilatéral?</i> <i>5) Que pourrait-on faire au niveau régional?</i> <i>6) Que pourraient faire les organismes de normalisation compétents?</i>

Mardi 16 octobre 2007

10 heures-11h.30	Compte rendu des séances en petits groupes par les rapporteurs, suivi d'un débat général et d'une synthèse
------------------	--

(Deux séances supplémentaires d'une heure seront prévues dans le courant de la semaine du 15 octobre pour une démonstration du Système de gestion des renseignements SPS.)
